



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des rapatriés

Question écrite n° 19364

Texte de la question

M. Bernard Accoyer demande à M. le ministre des relations avec le Parlement de bien vouloir lui indiquer si le Gouvernement entend organiser « le grand débat parlementaire que réclament les associations de rapatriés », conformément aux engagements pris par le Premier ministre dans une lettre du 20 mai 1997 adressée au président de l'association « Recours France ».

Texte de la réponse

Le ministre des relations avec le Parlement informe l'honorable parlementaire que l'organisation d'un débat sur la situation des rapatriés reste un objectif du Gouvernement. Toutefois, l'ordre du jour prioritaire ne permet pas, pour l'instant, de l'inscrire à l'Assemblée.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Accoyer](#)

Circonscription : Haute-Savoie (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19364

Rubrique : Rapatriés

Ministère interrogé : relations avec le Parlement

Ministère attributaire : relations avec le Parlement

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 21 septembre 1998, page 5171

Réponse publiée le : 9 novembre 1998, page 6184